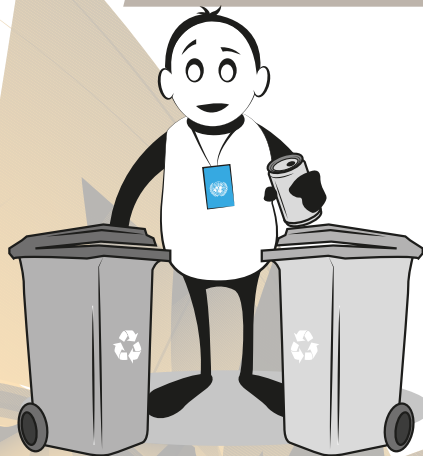


RECYCLAGE ET TRI

Le saviez-vous ?



Le recyclage permet de **traiter un produit usagé ou en phase de fin de vie** afin d'en créer un nouveau.



Il **réduit l'extraction de matières premières** et des nuisances sur l'environnement. Une tonne de plastique recyclé permet par exemple d'économiser 700 kg de pétrole brut.



L'**industrie du recyclage génère un chiffre d'affaires de 160 milliards de dollars** dans le monde et emploie environ 1,5 million de personnes.



Les verres, le plastique, les papiers et cartons, le bois, le fer et aluminium ainsi que les produits électroniques font partie des **matériels recyclables**.

En faisant du recyclage, je peux faire des économies...
et protéger l'environnement.

Que puis-je faire ?

J'ADOpte LA STRATÉGIE DES 3 R

- ▶ Je **R**éduis les déchets à la source : je limite mes achats et rationalise leur consommation.
- ▶ Je **R**éutilise un objet : je redonne vie à un produit usagé pour le même usage ou un nouveau.
- ▶ Je **R**ecycle un objet : je traite et modifie un produit en fin de vie pour en créer un nouveau.

AU BUREAU ET POUR LA GESTION DES DÉCHETS

- ▶ J'inventorie les types et quantités de déchets générés par le bureau.
- ▶ Je développe un partenariat avec des entreprises ou associations de recyclage.
- ▶ J'installe des bacs pour le tri sélectif : déchets ordinaires, déchets papiers et cartons, déchets plastiques, déchets électroniques, déchets bois...
- ▶ J'évalue périodiquement la quantité des déchets recyclés et partage le résultat avec mes collaborateurs.
- ▶ J'informe et éduque les collaborateurs aux éco-attitudes.



POUR EN SAVOIR PLUS



Indique que les matériaux sont recyclables.



Indique que les matériaux contiennent 65% de matières recyclées.



Indique que Les déchets doivent être jetés dans les poubelles et non dans la nature ou sur la voie publique.